



La Commune



Lettre ouverte à M. Guaino, ignorance ou manoeuvre ?

ignorance ou manoeuvre ? | Archives de France / maison de l'histoire de France

Paris, le 21 avril 2011

Lettre ouverte

de l'intersyndicale

CFDT CFTC CGC CGT

Archives de France

à

Monsieur Henri Guaino

Conseiller spécial du Président de la République

Monsieur le Conseiller,

Comme suite à votre intervention dans l'émission *Dimanche+*, <http://player.canalplus.fr/#/454168>, diffusée le dimanche 17 avril 2011*, l'intersyndicale CFDT-CFTC-CGC-CGT des Archives de France souhaite apporter un certain nombre de précisions relatives aux Archives nationales, au conflit social en cours ainsi qu'à la création d'une Maison de l'histoire de France.

Monsieur le Conseiller, soit vous pêchez par ignorance, soit vous êtes à la manoeuvre.

En effet, vous laissez croire que " *l'ancien bâtiment des Archives nationales* " de Paris, en réalité berceau de l'institution depuis 1808, serait " *en grande partie vide* ". Ceci est inexact. C'est tout le contraire. Chaque mètre carré du site historique des Archives nationales est occupé. Les magasins d'archives sont quant à eux totalement saturés, à tel point que des documents sont conservés sous des combles ou dans des caves inondables. C'est notamment pour pallier cette situation indigne que Jacques Chirac avait annoncé en mars 2004 le lancement d'un plan de modernisation des Archives nationales ⁱ. La construction d'un nouveau site pour les Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine en était un des axes majeurs et venait parachever le renforcement de l'institution.

Vous déclarez également que " *ce à quoi devait être dédié l'ancien bâtiment des Archives nationales n'était pas fixé* ". Ceci est encore inexact. Après des études approfondies, dont les conclusions ont été validées par un arbitrage ministériel en décembre 2009, la répartition suivante des fonds entre les trois sites franciliens des Archives nationales a été actée : à Paris, seront collectées, conservées, communiquées et valorisées les archives de l'Ancien Régime ainsi que les minutes des notaires parisiens ; à Fontainebleau et Pierrefitte-sur-Seine, seront collectées, conservées, communiquées et valorisées les archives postérieures à 1790. Encore une fois, il n'y a pas d' " *ancien bâtiment* " : il y a des bâtiments plus ou moins récents, dont l'activité présente et future est parfaitement définie.

Vous avez aussi tenu à souligner que " *ceux qui servent une institution n'en sont pas propriétaires* ". Les agents des Archives nationales sont évidemment d'accord avec vous. Mais dans le cas présent, ne serait-ce plutôt pas M. le Président de la République, Nicolas Sarkozy, qui agirait en " *propriétaire* " en décidant d'implanter à marche forcée sa Maison de l'histoire de France aux Archives nationales ? Et c'est précisément contre ce projet inutile et néfaste pour l'institution que le personnel des Archives nationales se mobilise depuis le 12 septembre dernier.

Il ne s'agit pas d'une " *polémique hystérique* " et la situation ne peut se résumer à des banalités telles que " *à chaque projet culturel sa polémique* " car comparaison n'est pas raison. Contrairement à la Tour Eiffel, au Centre Georges Pompidou, au Grand Louvre ou à la Bibliothèque François Mitterrand, la Maison de l'histoire de France ne doit pas être créée *ex nihilo*. Elle agit comme un parasite sur les Archives nationales, cherche à s'approprier ses locaux et à capter sa légitimité d'institution démocratique et républicaine au service de la population depuis 1790. Telles sont les véritables marques de fabrique du projet de Maison de l'histoire de France.

Monsieur le Conseiller, de grands intellectuels, de grands historiens, d'éminentes personnalités, de tous horizons, ont publiquement fait part de leur réserve voire de leur hostilité à la création d'une Maison de l'histoire de France et à son implantation sur le site des Archives nationales.

Monsieur Le Président de la République doit absolument en tenir compte. Vous devez absolument lui en faire part.

Pour conclure ce courrier et le prolonger de manière constructive, l'intersyndicale des Archives sollicite auprès de vous une rencontre afin d'aborder l'ensemble de ces sujets dans le détail.

Convaincus de votre intérêt pour les archives, " *mémoire concrète et longtemps conservée de la Nation* ", et dans l'attente de vous rencontrer, nous vous prions de croire, Monsieur le Conseiller, en l'assurance de nos sentiments respectueux et militants.

|Nadine Gastaldi CFDT Archives|Beatrice Herold CFTC Archives|Claire Bechu CGC Archives|Wladimir Susanj CGT Archives|

* partie 1 entre la 13ème et la 23 ème minute

Modifié le vendredi 22 avril 2011

Voir aussi dans la catégorie France

La formation professionnelle en miettes - Première partie

Dossier du mois La loi El Khomri a mis en route le « Compte Personnel d'Activité » (CPA). Un « compte » qui aurait pu aussi bien s'appeler « Compte de Précarité Assurée », sous couvert... >>

Vers un Manifeste de La Commune

Comme l'avait déjà annoncé Marx, le capitalisme condamne des masses considérables d'êtres humains « mourir de faim dans un monde d'abondance ». Comme l'avait annoncé Jaurès : «... >>

Urgence - Hôpital

Les hôpitaux sont la proie des prédateurs au pouvoir. S'appuyant sur des lois, des décrets, des réformes de rationnement et de rentabilisation de la santé, au nom de « la maîtrise des... >>

Comment Macron et Collomb traquent les réfugiés

Une Europe qui refuse d'accueillir les réfugiés. En France, malgré les discours démagogiques de Macron les réfugiés demeurent aux yeux de tous ces politiciens le fardeau qu'ils veulent... >>

Contre Mélenchon

Contribution de Daniel Petri. Ci-dessous le sommaire et la préface. Vous pouvez retrouver l'intégralité de contribution en PDF joint. (Voir partie II) >>

La violence policière « en marche »

L'état d'urgence, reconduit à plusieurs reprises depuis deux ans, a jeté une lumière crue sur la violence policière de l'État. Les « bavures » sont nombreuses, de plus en plus graves,... >>

